

28 jan 2015 -12:05

Appartient à Conseil des ministres du 30 janvier 2015

Participation de la Défense à une mission de formation au profit des forces armées burundaises

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la participation de la Défense à une mission de formation de conseillers juridiques au profit des forces armées burundaises.

Dans le cadre du programme de partenariat militaire avec le Burundi et du partenariat avec la Défense néerlandaise, un instructeur belge sera déployé en février et mars 2015 à Bujumbura. Le but de cette mission de formation est de doter l'armée burundaise de conseillers juridiques compétents avant les élections prévues en mai 2015.

L'instructeur se verra octroyer le statut administratif et financier *assistance militaire* (AR 03, coefficient 2).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>